

Liancourt

magazine



**Une nouvelle équipe municipale
en action**



**Ils font Liancourt :
Christine Soilen**

**Fermeture de
la Maison de la
Presse**

**Economie :
Dgl toiture**

**N° 53
juin 2014**



sommaire

numéro 53 • juin 2014

- 3 Le mot du maire** Merci !
- 4 Ils font Liancourt** Christine Soilen : Une enseignante au service de l'école de la République
- 7 Le dossier** Une nouvelle équipe municipale en action
- 17 Une ville en mouvement** Réforme des rythmes scolaires : l'intérêt des enfants avant tout !
- 18 Évènements** "Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat"
- 20 Vie municipale** Jean Leprêtre : conseiller municipal de 1993 à 2014
- 21 Un peu d'histoire** Junius Pérot : un disciple du Duc de La Rochefoucauld
- 22 Liancourt en chantiers** Construction de onze nouveaux logements
- 23 Ça bouge à Liancourt**
- 26 Évènements** Amélioration des conditions de vie et de travail des gendarmes
- 28 Les échos de l'économie** Dgl Toiture
- 29 Zoom sur Déclic Photo Liancourtois** : la passion de la photographie
- 30 Courrier des lecteurs** Fermeture de la Maison de la Presse
- 31 Liancourt pratique** Permanence des élus
- 32 Agenda** Juin - juillet - août - septembre 2014



Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat
page 18

Jean Leprêtre, conseiller municipal de 1993 à 2014
page 20



Réforme des rythmes scolaires
page 17

LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 53 : juin 2014

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédacteurs : Marie-Pierre Rabineau, Valérie Menn.

Couverture photographique : Marie-Pierre Rabineau, Roger Menn, Déclic Photo Liancourtois, Eric Bouvier, Conseil Général de l'Oise, Claude Petit, Virginie Dautheuil.

Création et maquette : Daniel Descamps (Clermont).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



Déclic Photo Liancourtois : la passion de la photographie page 29



Merci !

Dimanche 23 mars dernier s'est déroulé en France et à Liancourt le premier tour des élections municipales. La liste Liancourt Horizon 2020 que j'ai eue le plaisir de conduire était la seule liste candidate dans notre commune. Nous avons donc été élus, sans surprise, mais l'analyse du scrutin nous apporte toutefois quelques informations.

Tout d'abord, le nombre de voix obtenu ce 23 mars 2014 est légèrement supérieur au nombre de voix obtenu lors de l'élection municipale du 9 mars 2008 où trois listes s'affrontaient. Nos électeurs nous sont donc restés fidèles et nous avons même progressé dans un contexte national particulièrement difficile pour les listes de gauche. Le taux d'abstention à Liancourt de 50,86 %, certes supérieur au taux national de 36,45 %, s'explique par l'absence d'enjeu dans ce scrutin, la seule liste en présence étant forcément élue. Mais ce sont tout de même 1 848 Liancourtoises et Liancourtois qui se sont rendus dans les bureaux de vote et je tiens à les en remercier.

Merci tout d'abord aux électeurs qui m'ont à nouveau accordé leur confiance et ont permis ma réélection en tant que Maire de Liancourt. J'ai à cœur de ne pas les décevoir. Mais je tiens également à remercier tous ceux qui sont venus déposer dans l'urne un bulletin blanc ou nul, ayant ainsi accompli leur devoir de citoyen, indispensable à une démocratie vivante !

Mon équipe et moi-même travaillons dès à présent à la mise en œuvre du programme pour lequel nous avons été élus. Force et conviction nous animent afin de continuer à construire une ville solidaire résolument tournée vers l'avenir.

Soyez assurés de mon dévouement.

Roger Menn,
Maire de Liancourt
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise
Président de Oise Habitat



A photograph of Christine Soilen, an elderly woman with short grey hair and glasses, wearing a black jacket and a patterned scarf. She is smiling and looking towards a group of young children. The children are dressed in winter clothing, including jackets and scarves, and some are wearing backpacks. They appear to be outdoors, possibly in a schoolyard or near a school building. The background shows a white building with windows and a street lamp.

Christine Soilen : Une enseignante au service de l'école de la République

Christine Soilen a réalisé la quasi-totalité de sa carrière dans les différentes écoles de Liancourt. Directrice de l'école maternelle Jean Macé, cette Liancourtoise d'origine a enseigné avec force et conviction durant 36 ans aux élèves de notre commune.

Dans son bureau mauve de l'école maternelle Jean Macé, Christine Soilen se confie : "Que voulez-vous que je vous raconte, j'ai essayé de remplir ma mission, c'est tout...". Discretion, modestie et engagement résument bien la personnalité de la directrice. Enseignante depuis 1978 à Liancourt, Christine Soilen a traversé la vie de beaucoup d'entre nous. En 36 ans de service dans l'Education Nationale, c'est un millier de petits Liancourtois qui ont eu la chance de passer dans sa classe...



La naissance d'une vocation

Christine Boquet est née au milieu des années cinquante à Liancourt. Son père était facteur et sa mère aide-soignante à l'hôpital Villemin (Angicourt). A la maison, il était important de faire ses devoirs et de bien apprendre à l'école car il fallait réussir dans la vie. Elle fréquente les écoles maternelle et élémentaire des filles (Albert Camus) puis fait son CM2 à l'école élémentaire de Cauffry, ses parents ayant fait construire sur cette commune. Elle revient à Liancourt pour entrer en sixième au collège La Rochefoucauld et poursuit ensuite ses études secondaires au lycée Cassini de Clermont. Après l'obtention d'un bac D, Christine est tentée par une carrière de manipulatrice en radiologie et

s'inscrit à la faculté. Elle se présente parallèlement au concours d'entrée de l'École Normale de Beauvais. Ayant été reçue à ce concours, son choix se porte finalement sur l'enseignement. Christine garde un bon souvenir de ses deux années d'École Normale. Elle apprécie surtout les stages où elle est sur le terrain, au contact des enfants. Mais elle aime également les divers enseignements qu'elle reçoit et tout particulièrement les cours d'activités manuelles. Tout lui confirme qu'elle a fait le bon choix. Sa première nomination intervient en 1978, à Montataire. C'est également cette même année que Christine épouse Jean-Michel Soilen, rencontré quelques années plus tôt. De cette union naîtront deux enfants : Aude en 1979 et Jérémie en 1982.



Une carrière dans les écoles de Liancourt

Même si Christine Soilen est nommée à Montataire, elle n'y exercera pas. En effet, elle est appelée dès la rentrée scolaire sur un poste qui vient de se libérer à Liancourt. Elle enseigne alors à une classe de CM2 de 38 élèves ! Les trois années suivantes, elle effectue des remplacements dans

l'académie. Elle exerce ensuite durant 2 ans à mi-temps dans les écoles élémentaires Albert Camus et Jean Macé, respectivement en CM2 et en CM1. En 1981, elle obtient une mutation pour l'école maternelle à Jean Macé où elle enseigne à une classe de 34 élèves. Christine est une enseignante compétente, attentionnée et vigilante qui cherche toujours à susciter l'envie d'apprendre chez ses jeunes élèves. Elle provoque la curiosité, l'éveil afin de permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde. C'est ainsi qu'elle fut une des pionnières de l'activité piscine. Permettre aux enfants de découvrir le milieu aquatique, les faire gagner en confiance, développer leur motricité en mettant en place des ateliers ludiques est primordial. Mais elle accompagne aussi ses élèves dans bien d'autres découvertes à travers ses projets de classe et ses nombreuses sorties scolaires. Elle travaille en étroite collaboration avec les familles, n'hésitant pas à râler un petit peu lorsqu'elle constate une absence de bon sens. L'avis de ses collègues enseignants, psychologues et psychomotriciens est aussi très important pour Christine. Pour le bien des enfants, elle cherche toujours des solutions et travaille en équipe. Un enfant en retard, un enfant précoce, un problème à la maison : le malaise d'un enfant n'est pas toujours facile à détecter et s'exprime de différentes manières. Il faut tout voir, tout entendre et presque ne rien dire. Mais surtout agir. Certaines décisions ne sont pas toujours faciles à prendre mais, pour Christine, le bien-être de l'enfant est primordial.

Directrice de l'école maternelle Jean Macé

En 2007, Christine Soilen devient directrice de l'école maternelle Jean Macé. A l'époque, l'école comptait cinq classes, c'était un des plus grands groupes scolaires maternelles de la circonscription. Malgré ses nouvelles responsabilités, elle décide de continuer d'enseigner en classe de grande section et dispose d'une journée de décharge pour accomplir le travail administratif en relation avec l'inspection académique et la commune. Elle reconnaît ne jamais avoir rencontré de difficulté dans le cadre de ses rapports avec la municipalité et avoir toujours trouvé un soutien important pour la mise en place des différents projets de

l'école. Elle participe également à la vie de la commune, en consacrant chaque année de nombreuses heures à la préparation de la cavalcade : réalisation des costumes des enfants, lien avec les parents... Aujourd'hui elle s'occupe moins de cette manifestation festive même si elle y participe toujours. Ce sont les parents d'élèves qui ont pris le relais car avec l'augmentation des tâches administratives et la lourdeur du programme, le temps manque pour les engagements extra-scolaires.



L'an dernier, l'école maternelle a bénéficié d'une ouverture de classe. Christine Soilen a travaillé en collaboration avec Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, pour l'installation de cette sixième classe : aménagement des locaux, commande de mobilier et matériels nécessaires à l'enseignement, de jouets, afin que tout soit prêt pour la rentrée scolaire.

Christine Soilen termine aujourd'hui sa carrière d'enseignante. Elle prend sa retraite à la fin de ce mois de juin mais ce sera une retraite active. Elle vient en effet d'être élue conseillère municipale de Catenoy, sa commune de résidence. Elle continuera ainsi à s'engager et à défendre ses valeurs. Elle consacrera également plus de temps à sa famille, ses enfants et petits-enfants. C'est avec émotion que la ville de Liancourt voit une de ses meilleures enseignantes quitter son poste pour une retraite bien méritée. Et c'est sans nul doute plusieurs générations d'enfants et leurs parents qui peuvent aujourd'hui lui dire merci, bonne retraite et chanter en chœur : "Adieu, Madame le professeur, on ne vous oubliera jamais..." ■

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE EN ACTION



Le 23 mars dernier, 29 conseillers municipaux issus de la liste Liancourt Horizon 2020 conduite par Roger Menn, ont été élus pour 6 ans : 15 hommes et 14 femmes de tout âge qui ont souhaité s'investir dans la vie de leur commune.

Le conseil municipal de Liancourt, compte-tenu de la population municipale calculée par l'INSEE au 1^{er} janvier 2014, soit 7 207 habitants, comprend 29 membres élus. Le conseil municipal représente les habitants de Liancourt. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

L'installation du conseil municipal a eu lieu le samedi 29 mars à 9h30. Comme le stipule le Code Général des Collectivités Territoriales, le début de la séance a été présidé par Michel Birck, doyen d'âge. Il a constitué le bureau afin de procéder à l'élection du maire en appelant à ses côtés Bernard Gély, deuxième doyen d'âge et Justine Renouard, la plus jeune conseillère municipale. Les conseillers municipaux ont alors procédé à l'élection du maire, à bulletin secret. Roger Menn a été élu Maire de Liancourt à l'unanimité et Michel Birck lui a remis son écharpe tricolore avant de lui céder la présidence de la séance. Huit adjoints, disposant chacun d'une délégation dans un domaine particulier et chargés d'aider le maire dans l'exercice de ses missions ont par la suite été élus, également à bulletin secret. Enfin, des conseillers municipaux délégués ont été désignés par l'équipe.



Conseil municipal de Liancourt



Roger Menn
Maire de Liancourt
Vice-Président de la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Thierry Balliner
Maire-adjoint chargé de
l'urbanisme, du logement
et de l'environnement
Délégué à l'école
municipale
de musique
Conseiller à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Bernard Gély
Maire-adjoint chargé des
affaires sociales
Conseiller à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Adeline Mestre
Maire-adjointe
chargée de l'animation
de la cité et des
jumelages
Conseillère à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Valérie Menn
Maire-adjointe chargée
des affaires scolaires et
périscolaires, de
l'enfance, de la
petite enfance et de
l'information
Conseillère à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Yves Nembrini
Maire-adjoint chargé
des travaux, de la voirie
et des bâtiments
communaux,
du développement
économique,
du commerce et de
l'artisanat
Conseiller à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Marie-France Delandre
Maire-adjointe chargée
de la culture
Conseillère à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Michel Dessaux
Maire-adjoint chargé de
la jeunesse et des
finances
Conseiller à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Mirjana Jakovljevic
Maire-adjointe chargée
des sports
Conseillère à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Anne Thélot
Conseillère
municipale déléguée
à l'environnement
Conseillère à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Sébastien Rabineau
Conseiller municipal
chargé des relations avec
la presse, porte-parole
du conseil municipal
Conseiller à la
Communauté de
Communes du
Liancourtois



Claudette Nadal
Conseillère
municipale



Cédric Egnart
Conseiller
municipal



Sandrine Quignon
Conseillère
municipale



Stéphane Delunel
Conseiller
municipal



Laétitia Coquelle
Conseillère
municipale



Bertrand Capel
Conseiller
municipal



Chantal Romo
Conseillère
municipale



Michel Birck
Conseiller
municipal



Ramata N'dao
Conseillère
municipale



Yannick Outerleys
Conseiller
municipal



Isabelle Frillay
Conseillère
municipale déléguée
au conseil municipal
d'enfants



Alain Catel
Conseiller municipal
délégué aux
personnes âgées



Laétitia Roulet
Conseillère
municipale



Philippe Chouasne
Conseiller
municipal



Justine Renouard
Conseillère
municipale



Fabrice Duquesne
Conseiller
municipal



Sarah Pleuchot
Conseillère
municipale
déléguée au
centre de loisirs



Jean Jolivet
Conseiller
municipal



Roger Menn a procédé à une suspension de séance et a invité l'ensemble des élus à rendre hommage aux Liancourtois morts pour la France en déposant une gerbe au monument aux morts situé dans le parc de l'hôtel de ville et en observant une minute de silence, en présence des porte-drapeaux et des représentants des associations d'anciens combattants et de la légion d'honneur.

Les élus se sont ensuite remis au travail et ont procédé à l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal. Ce règlement prévoit notamment la création de commissions permanentes. Pour l'étude des affaires qui sont soumises au conseil municipal ainsi que pour la préparation de ses décisions et des actions à entreprendre dans les différents domaines d'intervention de la commune, onze commissions permanentes ont été constituées. Chaque commission comprend dix membres et est animée par le maire-adjoint concerné, sous la présidence du maire. Chaque conseiller municipal a pu s'inscrire dans les commissions au sein desquelles il souhaitait plus particulièrement s'investir.



La composition des commissions permanentes

COMMISSION DES FINANCES

Elle est chargée des prévisions et des contrôles budgétaires, de la fiscalité et de l'examen des demandes de subventions.

Michel Dessaux (Vice-Président)

Sébastien Rabineau	Alain Catel
Thierry Balliner	Bertrand Capel
Valérie Menn	Bernard Gély
Marie-France Delandre	Michel Birck
Anne Thélot	

COMMISSION DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Elle est chargée du Plan Local d'Urbanisme (PLU), du plan de circulation, des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), des aménagements urbains, du logement et de l'environnement.

Thierry Balliner (Vice-Président)

Yves Nembrini	Sébastien Rabineau
Anne Thélot	Stéphane Delunel
Marie-France Delandre	Laëtitia Roulet
Bertrand Capel	Philippe Chouasne
Mirjana Jakovljevic	

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Elle est chargée de l'aide à la recherche d'emploi, de l'aide à l'insertion, de la lutte contre les exclusions, des personnes âgées.

Bernard Gély (Vice-Président)

Sandrine Quignon	Marie-France Delandre
Mirjana Jakovljevic	Sarah Pleuchot
Chantal Romo	Jean Jolivet
Sébastien Rabineau	Justine Renouard
Anne Thélot	

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES, DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE

Elle est chargée des écoles maternelles et élémentaires, du restaurant scolaire, des activités périscolaires et péri-éducatives, de la structure multi-accueil, des actions en direction de l'enfance et de la petite enfance et de la coordination des contrats spécifiques avec la CAF de l'Oise.

Valérie Menn (Vice-Présidente)

Michel Dessaux	Justine Renouard
Sandrine Quignon	Laëtitia Coquelle
Claudette Nadal	Isabelle Frillay
Yannick Outerleys	Chantal Romo
Sarah Pleuchot	

COMMISSION DES TRAVAUX, DE LA VOIRIE ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Elle est chargée des infrastructures et des bâtiments communaux, de la voirie, de l'éclairage public, de la sécurité routière, de la sécurité dans les bâtiments communaux, du cimetière.

Yves Nembrini (Vice-Président)

Alain Catel	Jean Jolivet
Stéphane Delunel	Cédric Egnart
Anne Thélot	Philippe Chouasne
Sébastien Rabineau	Yannick Outerleys
Bertrand Capel	

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET ARTISANAT

Elle est chargée des Zones d'Activités Economiques (ZAE), de la promotion économique de la ville, du commerce, de l'artisanat et des animations commerciales.

Yves Nembrini (Vice-Président)

Sébastien Rabineau	Laëtitia Roulet
Michel Dessaux	Philippe Chouasne
Anne Thélot	Jean Jolivet
Fabrice Duquesne	Alain Catel
Bertrand Capel	

COMMISSION DE L'ANIMATION DE LA CITÉ ET DES JUMELAGES

Elle est chargée de l'organisation des brocantes, des cavalcades et des animations diverses, du jumelage avec Olgiate-Comasco (Italie) et Mainburg (Allemagne) et des universités d'été de la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise.

Adeline Mestre (Vice-Présidente)

Michel Dessaux	Laëtitia Coquelle
Anne Thélot	Ramata N'dao
Mirjana Jakovljevic	Yannick Outerleys
Philippe Chouasne	Jean Jolivet
Cédric Egnart	

COMMISSION DE LA CULTURE

Elle est chargée de la culture et des animations socioculturelles, des animations au sein de la salle de spectacle du centre culturel Alexandre Urbain et de la médiathèque Lucien Charton.

Marie-France Delandre (Vice-Présidente)

Sébastien Rabineau	Ramata N'dao
Claudette Nadal	Sarah Pleuchot
Laëtitia Coquelle	Justine Renouard
Anne Thélot	Cédric Egnart
Alain Catel	

COMMISSION DE LA JEUNESSE

Elle est chargée des actions en direction de la jeunesse.

Michel Dessaux (Vice-Président)

Sandrine Quignon	Stéphane Delunel
Sébastien Rabineau	Justine Renouard
Cédric Egnart	Sarah Pleuchot
Marie-France Delandre	Ramata N'dao
Isabelle Frillay	

COMMISSION DE L'INFORMATION

Elle est chargée de l'information, de la communication, du site internet, de la promotion de la ville.

Valérie Menn (Vice-Présidente)

Sébastien Rabineau	Alain Catel
Claudette Nadal	Laëtitia Roulet
Thierry Balliner	Cédric Egnart
Chantal Romo	Sarah Pleuchot
Justine Renouard	

COMMISSION DES SPORTS

Elle est chargée des activités et animations sportives, des équipements sportifs.

Mirjana Jakovljevic (Vice-Présidente)

Michel Dessaux	Fabrice Duquesne
Sandrine Quignon	Stéphane Delunel
Yves Nembrini	Ramata N'dao
Anne Thélot	
Alain Catel	
Michel Birck	

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit également la création d'une commission d'appel d'offres. Les règles de composition sont fixées par l'article 22 du Code des Marchés Publics. Dans les communes de plus de 2 500 habitants, elle est présidée par le maire ou son représentant et composée de 5 conseillers municipaux titulaires et 5 conseillers municipaux suppléants. Les membres de cette commission examinent les propositions répondant aux appels d'offres.

Membres titulaires : Michel Birck, Alain Catel, Michel Dessaux, Jean Jolivet, Yves Nembrini

Membres suppléants : Bernard Gély, Philippe Chousasne, Marie-France Delandre, Anne Thélot, Chantal Romo

Les représentants de la commune de Liancourt

La commune de Liancourt est par ailleurs représentée dans différents organismes dans lesquels un ou plusieurs élus sont amenés à prendre part aux décisions. Le conseil municipal procède à la désignation de ses différents représentants.

Commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Présidée par Roger Menn, Maire, elle est chargée de la gestion de la Résidence des Personnes Agées



Georges Dottin et de la Résidence très sociale Emile Zola. Elle vote chaque année le budget de fonctionnement du CCAS. Elle organise les actions en direction des personnes âgées, assure le suivi des bénéficiaires du RSA ainsi qu'un accompagnement social des personnes en difficulté, organise une aide alimentaire en collaboration avec l'association "Le Petit Bonheur".

Délégués : Bernard Gély - Sandrine Quignon - Mirjana Jakovljevic Marie-France Delandre

Commission de surveillance du centre de détention de Liancourt

Cette commission se réunit chaque année sous la présidence du Préfet de l'Oise afin de dresser le bilan du fonctionnement de l'établissement pénitentiaire.

Délégué : Sébastien Rabineau

Conseil d'administration du collège La Rochefoucauld

Il est présidé par le Principal du collège et est chargé de prendre les décisions d'ordre administratif et financier mais également pédagogique nécessaires au fonctionnement de l'établissement scolaire.

**Délégués : Mirjana Jakovljevic
Michel Dessaux**



Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO)

L'EPFLO permet la constitution de réserves foncières en vue de la réalisation de logements sociaux ou de logements en accession sociale mais également de projets permettant le développement économique. Il effectue à ce titre des acquisitions foncières pour le compte des collectivités, des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), des personnes publiques membres ou de bailleurs sociaux.

**Délégué titulaire : Thierry Balliner
Délégué suppléant : Bertrand Capel**

Initiative Oise Sud

Initiative Oise Sud est une association loi 1901 à laquelle la commune de Liancourt adhère depuis plusieurs années. L'objectif de cette plateforme d'initiative locale est de soutenir les porteurs de projets générateurs de création d'emplois souhaitant s'implanter sur notre territoire. Elle apporte ainsi une aide à l'élaboration du projet (analyse et validation, prévisionnel d'activité, recherche de financement, prêt d'honneur) ainsi qu'un suivi post création.

Délégué : Yves Nembrini

Conseil d'administration de la maison de retraite

Le maire de Liancourt est Président de droit du conseil d'administration.

Délégués : Roger Menn - Alain Catel - Marie-France Delandre





Mission locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain

Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches de recherche d'emploi et de formation professionnelle et leur apporte un soutien face aux difficultés de la vie quotidienne.

Délégué titulaire : Bernard Gély
Délégué suppléant : Sandrine Quignon

Société d'Aménagement de l'Oise (SAO)

La SAO est une société publique d'aménagement local c'est-à-dire une société anonyme dans laquelle les collectivités territoriales adhérentes détiennent la totalité



du capital. Elle a vocation à mener des opérations d'aménagement et d'équipements publics pour le compte des collectivités qui en sont actionnaires, comme par exemple la résorption de friches industrielles, l'aménagement de zones artisanales, commerciales, la construction et l'aménagement de bâtiments publics...

Délégué titulaire : Thierry Balliner
Délégué suppléant : Yves Nembrini

Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO)

Le SMTCO regroupe les principales collectivités locales ayant la compétence d'organisateur de transports collectifs. L'objectif de ce syndicat est de favoriser l'usage et la coordination des transports collectifs dans l'Oise dans une logique de développement durable.

Délégué titulaire : Michel Dessaux
Délégué suppléant : Anne Thélot

Syndicat intercommunal de la Vallée de la Brèche

Ce syndicat qui regroupe 18 communes riveraines de la Brèche ou de l'un de ses affluents a pour compétence l'aménagement et l'entretien de la rivière la Brèche et de ses affluents. Il a pour objectif la mise en œuvre des dispositions prévues par la loi sur l'eau et des milieux aquatiques et du programme de mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Seine et Normandie en vigueur.

Délégués titulaires : Yves Nembrini - Cédric Egnart
Délégué suppléant : Alain Catel

Syndicat d'énergie de l'Oise - SE 60

Il a pour compétence l'organisation du service de distribution d'électricité. Il confie par un contrat de concession à ErDF la gestion et l'exploitation du réseau de distribution moyenne et basse tension.

Délégués titulaires : Yves Nembrini - Alain Catel

Syndicat intercommunal d'aménagement et de construction des communes de l'Oise

Ce syndicat est la collectivité de rattachement de l'Office Public de l'Habitat des Communes de l'Oise : Oise Habitat.

Délégués titulaires : Roger Menn - Thierry Balliner

Les toutes premières délibérations des nouveaux élus

Suite à cette première réunion d'installation du conseil municipal, les élus se sont mis rapidement au travail car les communes devaient adopter leur budget avant le 30 avril 2014. Réunion des différentes commissions, débat d'orientations budgétaires, vote du budget et des taux d'imposition : beaucoup de choses à assimiler en peu de temps pour les nouveaux élus !

Ainsi lors du conseil municipal du 9 avril, les élus ont validé les orientations budgétaires pour l'année 2014, issues du programme présenté à la population lors des élections municipales. On y trouve principalement :

- L'aménagement d'un jardin public inspiré du XVIII^{ème} siècle devant la façade sud des communs du château du Duc de La Rochefoucauld (médiathèque Lucien Charton)
- La construction de 4 maisons individuelles locatives et de 7 logements locatifs à l'angle des rues de l'Abbé Ferry et du Lavoir
- L'aménagement de la rue Albert Bunelle
- L'aménagement d'un trottoir allée des Marronniers
- La mise en place d'activités péri-éducatives dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires
- La municipalisation et l'ouverture du centre de loisirs le mercredi
- L'ouverture d'un local jeunesse
- Le lancement des études préalables à la création de la zone d'activités économiques "Le Pré des Cardes"
- La création d'un terrain de football en gazon synthétique
- La rénovation et la résidentialisation de la résidence des personnes âgées Georges Dottin



TAUX D'IMPOSITION

	ANNEE 2013	ANNEE 2014
Taxe d'habitation	18,22 %	18,22 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21,05 %	21,05 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	58,19 %	58,19 %
Cotisation foncière des entreprises	20,67 %	20,67 %

Le conseil municipal s'est de nouveau réuni le 17 avril. Les élus ont voté les taux d'imposition pour l'année 2014. Conformément aux engagements pris lors des élections municipales, la pression fiscale a été maintenue et les taux des 4 taxes restent identiques à ceux votés en 2013.

Ensuite les élus ont adopté le budget primitif 2014 en équilibre avec une section de fonctionnement s'élevant à 6 037 600 € et une section d'investissement s'élevant à 1 295 010 € ■



Budget primitif 2014

Ratios extraits du budget primitif 2014 de la commune de Liancourt

- Dépenses réelles de fonctionnement par habitant 735,50 €
- Produits des impositions directes par habitant 346,71 €
- Recettes réelles de fonctionnement par habitant 863,56 €
- Dépenses d'équipement brut par habitant 321,38 €
- Encours de la dette par habitant 0 €
- Dotation globale de fonctionnement par habitant 327,82 €

Les documents budgétaires 2014 peuvent être consultés sur place en mairie.

La Communauté de Communes du Liancourtois

La loi du 16 décembre 2010 prévoyait pour la première fois l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires afin de donner une véritable légitimité démocratique aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Les lois du 17 mai 2013 ont déterminé le mode de scrutin pour ces élections, imposant notamment la parité. Ont ainsi été élus dimanche 23 mars dernier :

- Roger Menn
- Marie-France Delandre
- Bernard Gély
- Adeline Mestre
- Thierry Balliner
- Valérie Menn
- Yves Nembrini
- Mirjana Jakovljevic
- Michel Dessaux
- Anne Thélot
- Sébastien Rabineau

Le premier conseil communautaire s'est déroulé le 14 avril 2014 au siège de la Communauté de Communes du Liancourtois (CCL) situé à Laigneville. Olivier Ferreira a été élu Président de la CCL et chaque commune s'est vu attribuer une vice-présidence. Roger Menn a été élu 1^{er} Vice-Président chargé de la gestion de la ressource.

Réforme des rythmes scolaires : l'intérêt des enfants avant tout !

La réforme des rythmes scolaires s'impose à toutes les communes de France à partir de la rentrée 2014. L'enseignement scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires doit désormais être organisé sur 4 jours et demi.

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, la municipalité a organisé une concertation avec les membres des conseils d'écoles de la ville, c'est-à-dire les enseignants et les parents d'élèves élus, afin d'élaborer la nouvelle organisation du temps scolaire.

Les textes imposent tout d'abord de travailler une matinée supplémentaire. Après plusieurs rencontres, une majorité s'est dégagée en faveur du samedi matin dans l'intérêt des enfants. La coupure éducative du mercredi est apparue indispensable, les témoignages d'enseignants et de parents expérimentant déjà l'école le mercredi matin étant particulièrement négatifs, révélant une fatigue excessive des enfants en fin de semaine.

Les textes imposent dans un second temps de réduire la journée d'école, avec 5h30 d'enseignement maximum par jour. Les horaires choisis permettent de ne pas bouleverser l'organisation scolaire, les enfants entrant ¼ d'heure plus tard et quittant ¼ d'heure plus tôt. Cela permet à la municipalité de répondre à différents souhaits exprimés par les enseignants : conserver les 3 heures d'enseignement du matin, ne pas occuper les classes

après la fin des cours, ne pas finir trop tôt dans l'après-midi pour conserver en maternelle un temps pédagogique après la sieste des petits.

La municipalité a par ailleurs décidé d'organiser des activités péri-éducatives à partir de 16h15 pour permettre aux enfants scolarisés en élémentaire de découvrir de nouvelles pratiques sportives et culturelles. Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires et Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse travaillent à la mise en place de ces activités dès la rentrée prochaine. Elles seront proposées sous forme de cycles et impliquent l'intervention d'animateurs diplômés pour prendre en charge les enfants. Ces activités seront donc payantes, tout comme le service périscolaire, les tarifs seront modulés en fonction du quotient familial.

Enfin, les élus conscients des difficultés d'organisation que pourraient rencontrer certains parents ont pris la décision d'ouvrir le centre de loisirs le mercredi. Celui-ci pourra ainsi accueillir les enfants liancourtois à partir du mercredi 3 septembre 2014.

Il est important de rappeler que, ce qui a prévalu dans les choix qui ont été faits, c'est l'intérêt de l'enfant afin de favoriser au mieux ses apprentissages et non pas les facilités d'organisation des parents et des enseignants ou les implications financières pour les uns et les autres. Rappelons enfin qu'un choix devait être effectué et que celui-ci ne pouvait satisfaire tout le monde.

Horaires applicables à partir du 2 septembre 2014.

Écoles maternelles Albert Camus et Jean Macé

Lundi - mardi - jeudi - vendredi
8h40 - 11h40 / 13h55 - 16h10
Samedi
8h40 - 11h40

Écoles élémentaires Albert Camus et Jean Macé

Lundi - mardi - jeudi - vendredi
8h45 - 11h45 / 14h00 - 16h15
Samedi
8h45 - 11h45

École maternelle Jean de la Fontaine

Lundi - mardi - jeudi - vendredi
9h00 - 12h00 / 13h45 - 16h00
Samedi
9h00 - 12h00

"NOUS AVONS TOUS UNE BONNE



Vincent Rochet (Elitoptic)



Karine Cermely (Espace Coiffure Kar'in)



La semaine nationale de l'artisanat qui s'est déroulée du 14 au 21 mars dernier a permis de rendre un hommage mérité à cinq entreprises ou commerces liancourtois : l'entreprise Elitoptic dirigée par Vincent Rochet, spécialisée dans le raccordement et le déploiement de fibres optiques située rue Pasteur, l'Espace Coiffure Kar'in de Karine Cermely et la bijouterie horlogerie d'Estelle Lhermitte, plus connue des Liancourtois sous le nom du magasin "Passion", tous deux situés rue Victor Hugo, la Boucherie des Gourmets de Nathalie et Hugues Sandrin et Côté Campagne de Line Caumont, situés quant à eux rue Roger Duplessis.



Estelle Lhermitte (Passion)

RAISON DE CHOISIR L'ARTISANAT"



Nathalie et Hugues Sandrin (Boucherie des Gourmets)



Hugues Sandrin (Boucherie des Gourmets)

Ces artisans ont reçu la visite de Zéphirin Legendre, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, accompagné de Jean-Claude Saint-Aubin, Président de Initiative Oise Sud et de Roger Menn, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise en charge du développement économique, Maire de Liancourt et de Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du commerce et de l'artisanat.

Le slogan de cette semaine de l'artisanat 2014 était "Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat" : ceux qui veulent créer ou reprendre une entreprise artisanale, ceux qui sont à la recherche d'une autre voie professionnelle et enfin les consommateurs à la recherche de qualité et de traçabilité. Rappelons pour finir que l'artisanat est la première entreprise de France.



Zéphirin Legendre (Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise)

Line Caumont (Côté Campagne)



Jean Leprêtre : conseiller municipal de 1993 à 2014

Jean Leprêtre est né en 1927 à Fournival, près de Saint-Just-en-Chaussée. Devenu Liancourtois en 1976, il s'investit dans la vie associative de la commune et devint conseiller municipal en 1993.

Il était le quatrième enfant d'une fratrie de sept et dès l'âge de 13 ans, après avoir obtenu son certificat d'études primaires, il n'eut pas d'autre choix que de travailler pour aider sa famille. De mai 1947 à juin 1948, il fit son service militaire dans le génie en Algérie. A son retour de l'armée, il fit la connaissance d'une jeune fille, Gisèle Cabaret. Il en tomba amoureux et leur mariage fut célébré à Rantigny, le 23 avril 1949. Jean Leprêtre, titulaire d'un CAP de travaux en bâtiment, fut embauché dans une entreprise de la région parisienne qu'il quitta en 1961. Une rencontre avec Jean Kuom, patron de la célèbre fabrique de meubles, amena Jean Leprêtre à poursuivre son activité professionnelle dans cette importante entreprise. Il fut d'abord maçon avant de gravir les échelons et de prendre un poste d'agent de maîtrise. Gisèle et Jean habitèrent quelques années à Rantigny avant d'acquérir une maison à Liancourt, rue de la Pyramide, en 1976. En 1983, suite à la mise en liquidation de la société Kuom, il partit en pré-retraite.

Jean Leprêtre se rapprocha alors du milieu associatif. Passionné de chasse, il fut Président de la Société de Chasse de Liancourt de 1984 à 2009 et membre du Comité de Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt de 1983 à 2001. Dès l'âge de 65 ans, il rejoignit l'Association d'Entraide aux Anciens. En 1989, il se présenta aux côtés de Roger Menn aux élections municipales. Il devint conseiller municipal en 1993, suite à la

démission d'un élu. Il fit alors partie de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale et s'investit particulièrement auprès des personnes âgées. Il fut à l'origine de la création de la journée des seniors qui se déroule toujours chaque année au château des Rochers. Il fut également membre du conseil d'administration de la maison de retraite.



Jean Leprêtre fut un élu engagé et toujours présent aux conseils municipaux mais aussi aux manifestations patriotiques, sportives et culturelles. Très proche de la population liancourtoise, il se fit, dès que possible, le porte-parole de la population et en particulier des habitants de son quartier, le Quartier des Ducs. Jean Leprêtre fut aussi un militant du parti socialiste, au cœur de toutes les campagnes électorales, distribuant toujours les tracts dans le Quartier des Ducs.

En hommage à son engagement pour la commune, Jean Leprêtre reçut la médaille de la ville lors de la cérémonie des vœux du maire en 2012. Au cours de l'année 2013, il informa Roger Menn qu'il ne se représenterait pas aux élections municipales. Il assista le 17 mars 2014 à son dernier conseil municipal où il prit la parole afin de dire avec quel plaisir il œuvra pour la commune et souhaita bonne continuation à la nouvelle équipe. Jean Leprêtre est décédé le 9 mai dernier à l'âge de 87 ans. Il repose désormais dans sa terre natale de Fournival. Un homme de grande valeur, un acteur de la vie de la commune, un ami cher, nous a quitté ■

Junius Pérot : Un disciple du Duc de La Rochefoucauld

Né à Liancourt le 6 février 1804, Junius Pérot entre à l'École des Arts et Métiers de Châlons en 1817. Dès sa sortie de l'école en 1823, il revient à Liancourt et devient un fidèle collaborateur du Duc de La Rochefoucauld.

En 1823, Junius Pérot rejoint la manufacture de coton et fabrique de cardes du Duc de La Rochefoucauld. Il souhaite rendre la vie plus facile aux ouvriers et leur donner accès à l'instruction. Pour lui, l'éducation est "grande moralisatrice" et la meilleure arme à mettre entre les mains des ouvriers afin de combattre efficacement la pauvreté. Il souhaite transmettre aux jeunes, aux vrais travailleurs, les connaissances qu'il a lui-même acquises. Retrouvant ses idées dans l'esprit de Junius Pérot, le Duc de La Rochefoucauld lui confie en 1824 la direction d'un cours de géométrie et de mécanique appliquée aux arts. Ce cours était ouvert aux ouvriers et artistes de Liancourt à la sortie des ateliers le soir.

En 1827, après la mort du Duc, Junius Pérot deviendra lui-même fabricant de cardes mais son entreprise fonctionnant mal, il en rejoindra une autre, spécialisée en constructions mécaniques qui deviendra quelques années plus tard la maison Albaret. En 1833, lors de l'organisation de l'enseignement primaire en France, Junius Pérot dispensera aux instituteurs du canton un cours sur les sciences mathématiques et notamment la géométrie. En 1848, il devint commandant de la garde nationale ce qui lui permit de prévenir les troubles qui grondaient dans la capitale mais aussi dans les cités ouvrières. Il mit tout en œuvre pour procurer du travail aux ouvriers inoccupés et réussit à éviter les désordres qui menaçaient parfois d'éclater.

Dès 1859, il s'occupera activement de la réalisation de la statue du Duc, érigée en 1860 à Liancourt. En 1880, lors de la grande fête

du centenaire des Écoles des Arts et Métiers, alors adjoint au maire de Liancourt, il fut chargé d'accueillir les camarades venus de toute la France et du monde entier à la gare de Rantigny et prononça un discours leur souhaitant la bienvenue à Liancourt, berceau de l'École. Quelques années avant sa mort, il écrivit une biographie du Duc, publiée par la Société des Anciens Élèves en 1885.

En 1893, lors de ses obsèques, Antoine Bajac, ancien élève de l'École des Arts et Métiers, parla de lui en ces termes : "Il vécut en faisant le bien". Junius Pérot repose au cimetière de Liancourt, à la droite du tombeau du Duc de La Rochefoucauld.

En 2013, la municipalité de Liancourt a souhaité rendre hommage à Junius Pérot, ce Liancourtois de valeur, en donnant son nom à une nouvelle rue de la commune ■



Ce médaillon gravé, renfermant une boucle de cheveux du Duc de La Rochefoucauld a été retrouvé dans les coffres de l'Hôtel d'Iéna, abritant la Fondation des Arts et Métiers. Il témoigne de la vénération de Junius Pérot pour le Duc de La Rochefoucauld, dont il fut secrétaire et contremaître.

Construction de onze nouveaux logements à l'angle des rues de l'Abbé Ferry et du Lavoir

Les travaux de démolition des propriétés situées 2 bis et 5 rue de l'Abbé Ferry, réalisés par la société Eurodem (Goincourt - 60) étant achevés, les travaux de construction de nouveaux logements ont débuté à la fin du mois de mai.

Le projet d'aménagement de ces terrains a été confié à Oise Habitat, Office Public de l'Habitat que préside Roger Menn, Maire de Liancourt. Il va notamment permettre d'intégrer le quartier du Lavoir à l'ancien Liancourt tout en mettant en valeur la résidence Emile Zola.

Le cabinet d'architecture Xavier Simonneaux (Agnetz - 60), nommé maître d'œuvre par Oise Habitat, a élaboré les plans nécessaires au dépôt du permis de construire et suivra jusqu'à son terme l'exécution du chantier. Cette opération permettra la construction de quatre maisons individuelles locatives type F3 et de sept logements locatifs (deux type F2, deux type F3 et trois type F4). Des places de stationnement en nombre suffisant ont été prévues pour les futurs locataires, conformément au Plan d'Occupation des Sols (POS) de Liancourt. Ces nouvelles constructions répondront partiellement à la demande de logement des familles avec enfants sur notre ville.

Conjointement, la rue du Lavoir sera prolongée jusqu'à la rue de l'Abbé Ferry, permettant ainsi le désenclavement du quartier.

Les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :

- Gros œuvre étendu (maçonnerie, isolation thermique et menuiseries) à COBAT Constructions (Choisy-au-Bac - 60)

- Plomberie, chauffage, VMC : Société Vigreux (Liancourt - 60)
- Electricité : SIE (Villeneuve-sur-Verberie - 60)
- Peintures, finitions : Godot-Boilloz (Chantilly - 60)

La durée d'exécution des travaux est estimée à 12 mois. Les nouveaux logements pourraient donc être livrés en juin 2015. Le coût total hors taxe de l'opération, regroupant les études, les honoraires, la démolition et les travaux de construction, s'élève à 1 551 884 €.



Un après-midi festif pour nos seniors



Le 2 mars dernier, Roger Menn, Maire de Liancourt et Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales, ont accueilli les seniors à Nogent-sur-Oise au château des Rochers. La traditionnelle journée des anciens offerte par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville aux personnes âgées de plus de 65 ans a rassemblé 289 convives. Ils ont pu passer un agréable après-midi où la danse était à l'honneur. La doyenne et le doyen d'âge, Germaine Morel et Jean Balthazard ont reçu un cadeau de la municipalité et une originalité cette année, deux anniversaires un peu particuliers ont été célébrés. Il s'agissait en effet d'un couple, mari et femme étant tous deux nés le 2 mars.

Les Saisons à l'honneur à la médiathèque Lucien Charton



Samedi 15 mars à 11h, à l'approche du printemps, l'animation "l'Heure du Conte" avait pour thème "les Saisons". C'est toujours avec grand plaisir que les enfants se retrouvent à la médiathèque Lucien Charton afin de découvrir de jolies histoires racontées avec talent. C'est l'occasion pour les parents et leurs enfants de partager un moment privilégié où la lecture et l'amour des livres sont à l'honneur.

Conférence de la Fondation des Arts et Métiers

La Fondation des Arts et Métiers a organisé le 15 mars dernier, à la ferme de la Montagne, une conférence sur Charles Baudelaire. Jean Sellier, professeur de lettres à la retraite, par ailleurs ancien élu municipal de Bailleval, a animé cette rencontre. Ce passionné de littérature a présenté à un public averti et curieux, sa réflexion sur "Charles Baudelaire et sa mère : une relation singulière sous le regard de la psychanalyse". L'occasion de découvrir ou de redécouvrir quelques poèmes extraits des "Fleurs du Mal" analysés avec intérêt, talent et humour par Jean Sellier.



L'association "Coup de Patte" expose à la médiathèque Lucien Charton

Les membres de l'association "Coup de Patte" ont exposé leurs œuvres à la médiathèque Lucien Charton du 5 au 19 avril 2014. Cette association d'artistes amateurs présidée par Guy Bruet réunit 17 adhérents. Les visiteurs ont pu apprécier leur talent en découvrant différents tableaux : huiles, aquarelles, pastels ou autres techniques. Le vernissage de l'exposition s'est déroulé le 5 avril en présence de Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture, de Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales, de nouveaux conseillers municipaux (Laétitia Coquelle, Philippe Chouasne, Cédric Egnart, Yannick Outerleys) et de nombreux artistes.



Cyclo-cross des écoles de cyclisme



L'école de cyclisme de l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny (UCLR) a organisé le 5 avril dernier un cyclo-cross destiné aux jeunes cyclistes dans le parc floral de Liancourt. Près de 150 jeunes, âgés de 5 à 13 ans, représentant les couleurs de 13 clubs picards se sont affrontés sur un parcours à la fois vallonné et technique. Les jeunes de l'UCLR terminent 3^{ème} par équipe de cette première course de la saison. Soulignons les performances de Juliette Bouvier première et de Maël Zahem deuxième en catégorie Pupille, puis de Justin Denys deuxième en catégorie Benjamin 1. Au-delà des résultats, tous les jeunes ont pris beaucoup de plaisir à participer à cette compétition sportive. Ils ont fait preuve d'un fort engagement et de beaucoup d'implication.

25^{èmes} foulées liancourtoises

La course à pied était à l'honneur dimanche 13 avril à Liancourt. Comme chaque année, depuis 25 ans, l'Athlétique Club de Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville (ACCLRL), sous la présidence de Claude Watelin, a rassemblé une trentaine de bénévoles afin de permettre le bon déroulement de cette journée sportive. Après les 5 km dits "populaires", l'épreuve phare des 10 km, regroupant hommes et femmes dans la même course et comptant pour la qualification aux Championnats de France, a vu la victoire de Hassan Faiz du Racing Club de Vendée en catégorie masculine, bouclant les 10 km en 34 minutes 35 secondes. La première féminine, Patricia Lemaire de l'ACCLRL a franchi la ligne d'arrivée 5 minutes après le vainqueur, en 39 minutes et 35 secondes. En fin de journée, tous les participants se sont retrouvés à la salle Guy Lejeune pour la remise des coupes et médailles, en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt, de Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des sports ainsi que de nombreux membres du conseil municipal.



Chasse au trésor pour les enfants du périscolaire



Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse et son équipe d'animatrices ont proposé aux enfants du périscolaire un temps fort à la veille des vacances de printemps. L'occasion pour 17 enfants de l'école élémentaire Albert Camus et 24 enfants de l'école élémentaire Jean Macé de se rencontrer. Cette chasse au trésor s'est déroulée le vendredi 18 avril entre 16h30 et 18h30, dans le parc de l'hôtel de ville, fermé au public pour l'occasion. Les enfants, répartis en quatre équipes dirigées par les animatrices déguisées en poule, lapin,

poussin et œuf, ont pu participer à une chasse aux œufs, à différentes épreuves collectives (charades, mimes, chants...) avant de se lancer dans une chasse au trésor, carte à la main. L'objectif de cette action était certes de partager un moment festif mais aussi de favoriser l'entraide, l'esprit d'équipe et développer l'imaginaire des enfants. Les 41 participants ont pu partir en vacances sourire aux lèvres, leur panier rempli de friandises et d'œufs en chocolat !

Jumelage franco-italien

Depuis 42 ans, dans le cadre d'un jumelage, l'amitié franco-italienne est célébrée chaque année, au mois de mai, par les habitants de Liancourt et de la ville d'Olgiate-Comasco située en Lombardie, au nord de l'Italie. Cette année, les membres de la délégation liancourtoise ont été reçus chaleureusement par les familles d'accueil du 1^{er} au 4 mai. Ils ont pu profiter d'un programme de choix établi par le comité de jumelage italien : concert de l'harmonie municipale d'Olgiate-Comasco, visite d'une journée à Pavie et dîner dansant dans un cabaret local. Pour conclure ce séjour, les membres des deux comités de jumelage présidés par Gianluca Vittori (Italie) et Gilles Picotti (France), ont été conviés à une réception officielle à la mairie en présence de Maria Rita Livio, Maire d'Olgiate-Comasco et d'Adeline Mestre, Maire-adjointe de Liancourt chargée des jumelages.



Pour conclure ce séjour, les membres des deux comités de jumelage présidés par Gianluca Vittori (Italie) et Gilles Picotti (France), ont été conviés à une réception officielle à la mairie en présence de Maria Rita Livio, Maire d'Olgiate-Comasco et d'Adeline Mestre, Maire-adjointe de Liancourt chargée des jumelages.

Brocante de printemps sous le soleil



Après plusieurs éditions gâchées par la pluie, la 25^{ème} brocante de printemps a rencontré un vif succès grâce à une météo exceptionnelle. Des milliers de visiteurs sont venus chiner sur les stands des 322 exposants présents. Les marchands de glace ont été incontestablement les grands gagnants de cette journée. Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée de l'organisation de cette manifestation, avait pensé aux enfants : les plus jeunes ont pu profiter de la structure gonflable, des trampolines et de balades à poney dans le parc floral.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE



Le 2 mai dernier en présence d'Emmanuel Berthier, Préfet de l'Oise, de représentants de la gendarmerie nationale et de nombreuses personnalités locales, Yves Rome, Sénateur, Président du Conseil Général de l'Oise a remis officiellement les clés des nouveaux locaux au colonel Marc Boget, commandant du groupement de gendarmerie de l'Oise.

La caserne de gendarmerie de Liancourt fait actuellement partie de la communauté de brigades regroupant Catenoy et Liancourt. A compter du 1^{er} juillet prochain elle deviendra brigade autonome avec un effectif de 31 gendarmes et sera dirigée par le Capitaine Lamblotte, déjà en



Capitaine Lamblotte



VIE ET DE TRAVAIL DES GENDARMES



poste actuellement à Liancourt. La construction de 7 logements supplémentaires, de 4 hébergements pour les gendarmes adjoints et de locaux de service et techniques était nécessaire.

Ces travaux d'extension de la caserne ont coûté plus de 2 millions d'euros au Conseil Général de l'Oise qui a bénéficié d'un soutien de l'Etat de 227 000 €. Ils ont pour but d'améliorer les conditions de travail et d'hébergement de nos gendarmes afin de répondre au besoin d'une présence renforcée de l'autorité publique sur notre territoire et garantir au mieux la sécurité des biens et des personnes.



Dgl toiture : une entreprise artisanale en plein essor !

Liancourtois d'origine, Laurent Degrelle, couvreur de profession, a installé le siège social de son entreprise Dgl toiture à Liancourt, 23 rue de la Pyramide.

Après une formation qualifiante effectuée au Centre de Formation pour Adultes (CFA) de Beauvais et plusieurs petits boulots, Laurent Degrelle acquiert une expérience de couvreur en travaillant durant huit années à la C.R.P. de Creil. Il rejoint ensuite l'entreprise Toiture Confort à Pierrefonds. Marié et père de deux enfants, Laurent Degrelle trouve les trajets longs après une dure journée de labeur sur des chantiers souvent situés dans l'Aisne. Apprécié pour la qualité de son travail, les clients le sollicitent. Fort de ce succès, il décide un jour de se mettre à son compte avec l'appui de son patron de Toiture Confort, Jérémy Morineau. Bénéficiant d'un licenciement conventionnel et d'un soutien de l'ACCRES (Aide aux Chômeurs Créant ou Reprenant une Entreprise) permettant une exonération des charges sociales pendant une année, Laurent Degrelle crée sa société en entreprise individuelle en 2010. Au volant de son véhicule utilitaire, Laurent part seul sur les chantiers. Le démolissage, quelques gouttières : l'entreprise prospère et impose l'embauche d'un ouvrier. Un emprunt personnel réalisé auprès de sa banque lui permet d'acheter un fourgon d'occasion et du matériel de chantier et le voici, créant un emploi, à la tête d'une entreprise dynamique. Son fils, passionné par le travail de son père, décide à son tour de se former pour devenir couvreur et intègre l'entreprise familiale quelques années plus tard. Enfin, en janvier dernier, un troisième ouvrier vient renforcer l'équipe.

C'est aujourd'hui avec trois salariés que Laurent Degrelle et Dgl toiture réalisent une cinquantaine de chantiers par an. Toujours le démolissage, les gouttières mais également la zinguerie, la rénovation et l'entretien de toutes les toitures. L'entreprise ne réalise pas à ce jour de toiture neuve. La journée commence tôt et se finit tard pour cet homme courageux et professionnel. Une fois rentré à la maison, il faut préparer les devis, établir les factures des clients, payer les fournisseurs et les salariés, remplir les déclarations URSSAF et autres documents administratifs. En quatre ans, l'entreprise a doublé son chiffre d'affaires, créé quatre emplois et s'est dotée de matériel important. Un nouveau fourgon, neuf celui-ci, est venu compléter le parc automobile de l'entreprise en janvier dernier.

Laurent Degrelle souhaiterait créer encore un ou deux emplois supplémentaires qui lui permettraient ainsi de se consacrer davantage au côté commercial et relationnel de l'entreprise. "Notre meilleure carte de visite, c'est le bouche à oreilles ! Les clients sont contents et nous envoient leurs familles et amis, mais il faut du temps pour établir les devis !" Laurent Degrelle en est la preuve : créer son entreprise est toujours possible à force de ténacité et de professionnalisme. "Rien n'est facile, les journées comptent double, mais on y arrive".



Dgl toiture
Rénovation de toitures (tuiles et ardoises)
Zinguerie, démolissage, hydrofuge
23 rue de la Pyramide
60140 Liancourt
Tél : 06 17 38 53 26
Courriel : dgltoiture@outlook.fr

Décllic Photo Liancourtois : la passion de la photographie

Les membres de l'association Décllic Photo Liancourtois (DPL) se réunissent chaque vendredi des semaines impaires à la maison des associations pour partager leur passion de la photo.

Dans les années 70, la section photo de l'Association Sportive et Culturelle de Liancourt (ASCL) comptait plus d'une centaine de membres. C'était la grande époque du noir et blanc où chacun apprenait à faire ses tirages photos argentiques. Dans les années 90, les appareils photo numériques font leur apparition. L'intérêt de la photographie numérique réside dans l'existence de logiciels de retouche qui permettent d'améliorer une photo beaucoup plus facilement qu'à l'agrandisseur ! L'avènement du numérique va entraîner une chute des effectifs au sein des clubs photos.

La section photo de l'ASCL est devenue l'association Décllic Photo Liancourtois en 2002. Elle est présidée par Cédric Egnart depuis septembre 2010. Cette association regroupe quinze passionnés de photographie. Car si la technique a évolué, les envies restent les mêmes : saisir l'instant ! Ils se retrouvent afin d'échanger des conseils sur les techniques d'éclairage, les prises de vue. Des débats sont organisés autour de clichés : à tour de rôle, les membres de l'association exposent une de leur photo afin de recueillir les impressions des autres photographes amateurs. Pas de jugement, simplement d'autres regards, le partage d'une passion. L'association

organise également des sorties à thème. Chacun peut aussi, s'il le souhaite, participer aux différents concours départementaux, régionaux ou nationaux. Certains membres du DPL ont déjà été récompensés pour leurs clichés. Si la nostalgie vous prend, vous pouvez même vous frotter à l'argentique : l'association dispose de tout le matériel nécessaire. Les membres du DPL s'associent enfin aux différentes manifestations municipales en réalisant des couvertures photographiques, notamment lors des cavalcades.

La prochaine exposition du DPL se déroulera en octobre 2014 et aura pour thème "l'Oise se souvient", en référence au centenaire du début de la première guerre mondiale. Le Président, Cédric Egnart et le Vice-Président, Franck Aubert, nous révèlent que travailler sur ce thème n'a pas toujours été simple. Par exemple, il leur a été demandé 800 euros pour photographier le wagon de l'armistice à Rethondes !

Afin de permettre au DPL de développer ses activités, la municipalité a décidé d'attribuer les anciens locaux de la bibliothèque municipale à cette association. Les travaux d'aménagement débiteront avant la fin de l'année 2014.

Vous pouvez dès à présent rejoindre l'équipe dynamique et accueillante du DPL. Vous pourrez ainsi développer vos talents de photographe et partager votre passion avec d'autres.



Contact :

Cédric Egnart

Téléphone :

06 17 44 66 22

Courriel :

cedric.egnard@orange.fr

FERMETURE DE LA MAISON DE LA PRESSE

Vous avez été nombreux à réagir à la subite fermeture de la Maison de la Presse, notamment sur la page Facebook créée pour l'occasion. Des témoignages de soutien, de la tristesse, de la colère et parfois des propos agressifs voire insultants envers la commune de Liancourt ou moi-même, qui méritent une réponse.

Tout d'abord, je regrette comme tous les Liancourtois, la fermeture de ce commerce de centre-ville appartenant à la famille Lecuru-Naninck depuis plusieurs générations. Le tribunal de commerce de Beauvais a prononcé la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise le 6 mai dernier et imposé la fermeture immédiate de l'établissement.

Contrairement à ce qu'insinuent certains internautes, il ne s'agit pas d'un problème liancourtois et les disparitions de commerces de proximité se multiplient dans les petites villes de France. Nous sommes tout d'abord dans un contexte de crise économique et par ailleurs, le secteur du livre connaît de très grandes difficultés.

Faut-il rappeler la faillite du groupe Chapitre survenue début 2014 ? Les librairies indépendantes ont vu leur chiffre d'affaires baisser inexorablement ces dernières années. Toute la chaîne du livre est concernée par la baisse des ventes mais c'est le libraire, le dernier maillon, qui disparaît au profit de la vente en ligne, des grandes surfaces culturelles ou de la grande distribution. Nous sommes tous responsables individuellement de cette fermeture. Combien de Liancourtois commandent leurs livres sur Amazon.fr ou se rendent à Cultura ou encore à la Fnac, à quelques kilomètres d'ici ? Peut-être les mêmes qui postent des messages haineux sur Facebook ?



La commune de Liancourt a toujours entretenu d'excellentes relations avec la Maison de la Presse. L'ensemble de ses achats était réalisé à la librairie Lecuru : les fournitures administratives, une grande partie des livres de la médiathèque Lucien Charton, les livres pour le Noël des écoles, les dictionnaires remis en fin d'année aux élèves de CM2... Cela représentait pour l'année 2013 près de 20 000 €. La famille Lecuru était venue me rencontrer il y a environ un an pour m'informer des difficultés financières de leur commerce. Je leur avais alors conseillé de diversifier leur activité et d'alléger leurs charges de personnel.

Quant à la dernière interrogation des internautes sur ce qui viendra remplacer la Maison de la Presse, la municipalité n'est pas décisionnaire à ce sujet. Le commerce, en France, est libre et indépendant. La décision appartiendra au propriétaire de l'immeuble c'est-à-dire la famille Lecuru.

Enfin, si les Liancourtois souhaitent que les commerces de la ville perdurent, il est indispensable qu'ils y réalisent leurs achats de manière régulière.

Roger Menn
Maire de Liancourt

Permanences des élus



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

LE MAIRE

Roger Menn

Vice-Président du Conseil Général de l'Oise

Président de Oise Habitat

Permanence les mardis de 14h30 à 19h00 en mairie.



Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement, de l'environnement et de l'école municipale de musique

Permanence les samedis de 10h30 à 12h00 en mairie



Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)

les jeudis de 17h30 à 19h00 en mairie



Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



Valérie Menn

Chargée des affaires scolaires et périscolaires, de l'enfance et de la petite enfance

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie, des bâtiments communaux, du développement économique, du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis de 16h00 à 17h30 en mairie



Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis de 14h30 à 16h30 au centre culturel Alexandre Urbain, 5 rue du Général Leclerc



Michel Dessaux

Chargé des finances et de la jeunesse

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06) les samedis de 10h00 à 12h00 en mairie





AGENDA

JUIN - JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 2014

Les dates à retenir

- **MERCREDI 18 JUIN : Commémoration de l'Appel du 18 juin**
18h30 : rassemblement au monument aux morts parc de l'hôtel de ville
- **SAMEDI 21 JUIN : Fête de la musique**
Animation musicale de midi à 1h du matin parc de l'hôtel de ville
Restauration sur place assurée par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt
- **DIMANCHE 22 JUIN : Tournoi de handball sur gazon**
Stade René Naudot
- **SAMEDI 28 JUIN : Spectacle de l'école municipale de danse**
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 13 JUILLET : Bal populaire et restauration organisés par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt dans le parc de l'hôtel de ville. Feu d'artifice place Verte.**
- **LUNDI 14 JUILLET : Célébration de la Fête Nationale**
9h00 : rassemblement devant le monument aux morts situé parc de l'hôtel de ville
- **DIMANCHE 27 JUILLET : Course cycliste UFOLEP**
Avenue Louis Aragon
- **LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE : Cérémonie de commémoration de la libération de Liancourt et hommage aux résistants Pasquier et Rival**
19h00 : rassemblement devant la stèle située route départementale 29 (à la sortie de Liancourt, en direction d'Angicourt)
- **MARDI 2 SEPTEMBRE : Rentrée des classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville**

Bonnes vacances à tous